



Evaluation de départ

Procédure d'évaluation

Ce test se déroule en situation de conduite hors et en agglomération à bord d'un véhicule école

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile

Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel

Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques :

- Renseignements d'ordre général sur l'élève
- Son expérience de la conduite
- Sa connaissance du véhicule
- Ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- Ses habiletés
- Sa compréhension et sa mémoire
- Sa perception
- Son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon)

Ce test durera environ 45 minutes. Ce test s'appuie sur les prescriptions du Guide pour la formation des Automobilistes

Détail des compétences évaluées

1 : renseignements d'ordre général : sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur. C'est critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue

française ainsi qu'éventuellement de dépister de déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple

2 : expérience de la conduite : sur la base d'un questionnaire : permis possédés, véhicules conduits, zone d'évolution à bord du véhicule, temps de pratique en conduite, contexte d'accompagnement ou pratique autonome.

3 : connaissances théoriques sur le véhicule : Capacité à répondre à un questionnaire à choix multiples concernant la direction, la boîte de vitesses, l'embrayage et le freinage.

4 : attitudes à l'égard de la sécurité et de l'apprentissage : sur la base d'un entretien repérage de la motivation

5 : habilités : hors circulation : installation au poste de conduite ; 5 réalisations de départ arrêt sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur ; manipulation du volant : après explication sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant, l'élève exécute un slalom non matérialisé sans utiliser les pédales

6 : compréhension et mémorisation : nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habilités. Capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.

7 : perception : en circulation, à allure normale, en ville pendant environ 15 minutes en doubles commandes (autonomie : volant, clignotant, rétroviseurs) l'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation et en fonction des indications données par les panneaux directionnels.

L'élève est invité à regarder loin devant lui et à faire attention à gauche et à droite, de tenir compte de la signalisation et des autres usagers, de mettre le clignotant si nécessaire, de dire le plus tôt possible ce qui est intéressant pour la conduite.

Compétences évaluées : sens de la trajectoire et du gabarit, capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.

8 : émotivité : les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation. Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) et les crispations gestuelles.